



Bulletin d'information
Le Jacobin
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES

Volume 11 No 5
Juin 2013

La Fête
nationale
du Québec

NE MANQUEZ PAS les festivités au parc Aimé-Piette

**Le lundi 24 juin,
on fête en famille!**
De 9 h à minuit

Parade de vélos,
jeux gonflables,
pinata,
maquillage,
Zumba party,
combat de lutte,
volley-ball,
pétanque,
animation,
musique,
feux d'artifices
et plus encore.



fetenationale.qc.ca



Québec

Programmation à la page 11

CAMP DE JOUR DE SAINT-JACQUES

Encore quelques places disponibles...

Hâtez-vous!

Détails à la page 9

Sommaire



Bilans des décisions du conseil	3-4
Urbanisme et réglementation	
▶ Avis public	5
Municipalité de Saint-Jacques	
▶ EBI environnement	6
▶ Les bons coups; Piste cyclable	7
▶ Les bons coups; Fêtes gourmandes	8
Loisirs et culture	
▶ Camp de jour	9
▶ Inscription hockey mineur	10
▶ Fête nationale du Québec	11
Bibliothèque municipale Marcel-Dugas	12-13
Des nouvelles de vos organismes	14 à 19
Information Saint-Jacques	20

Page couverture	Communications Patrice Jetté
Réalisation	Municipalité de Saint-Jacques
Graphisme et impression	Communications Patrice Jetté
Distribution	Postes Canada
Parution	Le bulletin Le Jacobin est publié 10 fois l'an.
Tirage	1 850 exemplaires

L'utilisation du masculin dans ce bulletin est dans le seul but d'alléger le texte.

ISSN : 1708-2994

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada

JOURNÉE FÉRIÉ

Veillez noter que la mairie ainsi que la bibliothèque municipale Marcel-Dugas seront fermées à l'occasion de la Fête nationale, le lundi 24 juin prochain ainsi que le lundi 1^{er} juillet pour la Fête du Canada.

PROCHAINE SÉANCE

Prendre note que la prochaine séance ordinaire du conseil municipal aura lieu **le lundi 3 juin, à 19 h.**

Municipalité de Saint-Jacques

16, rue Maréchal, Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0
Téléphone : 450 839-3671 • Télécopieur : 450 839-2387
info@st-jacques.org • www.st-jacques.org

Service téléphonique d'urgence

Après les heures de bureau pour bris d'aqueduc, fuite d'eau, etc.
Tél. : 450 834-5956 | 450 834-7423

Service de l'urbanisme

Tél. : 450 839-3671, poste 7660

Service des travaux publics

Tél. : 450 839-3671, poste 7661 | Christian Marchand, superviseur
travauxpublics@st-jacques.org

Service des loisirs et de la culture

Tél. : 450 839-3671, poste 7670

Service des communications

Tél : 450 839-3671, poste 7620

Bibliothèque municipale Marcel-Dugas

Tél. : 450 831-2296

Centre culturel du Vieux-Collège

Tél. : 450 839-9246

L'inspecteur canin

Tél. : 450 756-4791 | 450 439-WOUF

RAPPEL Horaire d'été

Veillez prendre note de l'horaire d'été à la mairie de Saint-Jacques. Pour la période du lundi 3 juin au vendredi 30 août, les heures d'ouverture seront : du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h et le vendredi de 8 h à 12 h.

Bonne saison estivale à tous!

RAPPEL Vacances estivales

La mairie de Saint-Jacques ainsi que la bibliothèque municipale Marcel-Dugas seront fermées, en raison des vacances estivales, du lundi 29 juillet au samedi 3 août inclusivement.

Toutefois, le Service de la voirie demeurera ouvert.

Merci!

La Municipalité de Saint-Jacques se dégage de toute responsabilité quant au contenu publié par les organismes et se réserve le droit de l'ajuster en fonction de l'espace disponible dans le bulletin.

Le conseil municipal

Résumé de la séance ordinaire du lundi 6 mai 2013

Bilan des décisions

ADMINISTRATION

Dépôt des états financiers

Exercice se terminant le 31 décembre 2012

Avis public donné le 1^{er} mai 2013;

Dépôt des états financiers de la Municipalité de Saint-Jacques, pour l'année se terminant le 31 décembre 2012, à savoir :

Revenus :	7 803 273 \$
Dépenses de fonctionnement :	5 171 313 \$
Revenus d'investissement :	2 445 967 \$
Éléments de conciliation à des fins fiscales :	546 244 \$
Excédent net (surplus) :	742 237 \$

Il est résolu unanimement que le bilan 2012 soit accepté.

ACHAT DE TABLETTES IPAD

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Jacques a procédé à l'acquisition d'un logiciel de gestion des séances du conseil afin, entre autres, de diminuer les coûts reliés à l'achat de papier et à l'utilisation du photocopieur (réf. résolution numéro 115-2013);

ATTENDU QUE l'achat de neuf (9) tablettes iPad est proposé afin d'intégrer le logiciel et plusieurs applications multimédias et de permettre le transfert de documents plus lourds;

ATTENDU QUE les tablettes qui seront mises à la disposition des élus ainsi qu'à la directrice et son adjointe demeureront des propriétés de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu à majorité d'autoriser la directrice générale à procéder à l'achat de neuf (9) tablettes iPad pour un montant unitaire de 458,75 \$ taxes incluses. *Lors de l'adoption de cette résolution, le maire a voté contre la proposition.*

Demande de soumissions - Achat d'un véhicule

ATTENDU QUE les frais de déplacement ainsi que les coûts d'utilisation des véhicules personnels ont augmenté au cours des années;

ATTENDU QU'il y a lieu de doter la Municipalité d'un véhicule pour les déplacements fréquents sur le territoire du personnel affecté au service de l'urbanisme, ainsi

qu'occasionnellement pour le service de l'administration lors de formation ou autres;

ATTENDU QUE des demandes de prix ont été effectuées auprès de fournisseurs par la directrice générale et que Pinard Ford Sainte-Julienne a présenté la proposition la moins élevée pour le modèle Fiesta;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu unanimement d'accepter la proposition de Pinard Ford de Sainte-Julienne au coût de 15 399 \$ (+300 \$ Sherlock), pour un montant total de 15 699 \$ plus taxes applicables. Que cette somme soit payée à même le fonds de roulement de la Municipalité de Saint-Jacques, et ce, pour une période de cinq (5) ans, remboursable à partir de 2014.

Période de probation

Poste de technicienne à la comptabilité

Il a été résolu unanimement que la période de probation pour le poste au service de la comptabilité soit terminée et que madame Martine Laporte soit officiellement nommée technicienne à la comptabilité, en date du 3 mai 2013.

TRAVAUX PUBLICS ET TRAVAUX ROUTIERS

Résultat des soumissions

Réseau d'éclairage public de rues

Il a été résolu unanimement que le conseil municipal accepte la soumission de Serge Daigle, entrepreneur électricien, au montant de 40 \$ taxes incluses, pour une intervention du type 1 et l'ensemble des coûts et clauses décrit à l'intérieur du devis et bordereau de soumission en date du 25 avril 2013.

Installation de panneaux d'affichage

«Bienvenue à Saint-Jacques»

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Jacques désire procéder à l'installation de deux (2) panneaux d'affichage «Bienvenue à Saint-Jacques» sur un terrain appartenant à monsieur Normand Payette, situé dans le rang Saint-Jacques (no lot : 3023206) ainsi qu'à monsieur Christian Godin, situé sur le chemin du Bas-de-l'Église Sud (no lot : 3023680), et ce, à titre gratuit;

ATTENDU QUE les citoyens concernés sont d'accord avec ce projet et consentent à ce que la Municipalité de Saint-Jacques installe les panneaux aux endroits spécifiés et aménage un espace vert (végétaux) dans le but d'embellir et

Le conseil municipal



Bilan des décisions

Résumé de la séance ordinaire du lundi 6 mai 2013

de favoriser l'implantation dans un environnement naturel;

ATTENDU QU'un droit de passage est requis pour procéder à l'entretien de ces aménagements paysagers;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement de procéder à l'installation des panneaux d'affichage, et qu'une entente soit réalisée entre les parties pour les servitudes à acquérir et d'autoriser madame Josée Favreau, directrice générale, à signer les documents à intervenir, et ce, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Jacques. Que Me André Lachapelle, notaire, soit mandaté à cet effet, et que les frais soient à la charge de la Municipalité de Saint-Jacques.

LOISIRS ET CULTURE

Frolic acadien – 25 mai

La Municipalité de Saint-Jacques accepte de participer et de soutenir les membres du comité organisateur pour l'évènement du 25 mai prochain, incluant les demandes suivantes :

- Fourniture d'équipements (tables à pique-nique, grandes tables, chaises, dossards, chevalets, poubelles);
- Commande de compost.

Fêtes gourmandes : organisation d'un cocktail de bienvenue - Accueil ville de Vergt

Le comité du Jumelage Saint-Jacques-Vergt organise un cocktail de bienvenue à l'occasion de la visite de dignitaires de la ville de Vergt, qui sera présenté lors des Fêtes gourmandes de Lanaudière;

Il a été résolu unanimement qu'un budget d'environ 1 000 \$ à 1 500 \$ soit voté pour l'organisation de ce cocktail, qui sera tenu à la Mairie afin d'officialiser la visite de ces représentants de la ville de Vergt en France.

Embauche du personnel du camp de jour 2013

ATTENDU QUE le service des loisirs souhaite procéder à l'embauche du personnel du camp de jour pour l'été 2013 et que mesdames Amélie Lemarbre, Catherine Brisson, Rosie Talbot, Marie-Laurence Jetté, Annie St-Jean et Émilie Varin ont manifesté le désir de reprendre leurs fonctions d'animatrice au camp de jour à l'été 2013;

ATTENDU QUE Mme Cynthia Lafortune, technicienne en loisirs recommande l'embauche des animatrices pour la prochaine saison;

EN CONSÉQUENCE, il a été résolu unanimement de procéder à l'embauche des candidates, à l'été 2013, au camp de jour de la Municipalité de Saint-Jacques, et cela, aux conditions prévues à l'intérieur de la politique salariale en vigueur et du guide d'emplois de la Municipalité de Saint-Jacques.

Fête nationale 2013

Demande d'aide financière

Le comité organisateur de la Fête nationale dépose un programme préliminaire au conseil municipal, aux fins d'approbations et dans le but d'obtenir un soutien financier et technique, pour l'organisation d'une fête nationale à Saint-Jacques en 2013;

Il a été résolu unanimement que le conseil municipal de Saint-Jacques accepte, en principe, de soutenir le Comité dans l'organisation de la fête nationale des Québécois, prévue à Saint-Jacques, le 24 juin 2013, pour un montant de 4 500 \$, pour l'année 2013 (incluant certaines dépenses). Le tout conditionnellement à ce que la fête se réalise.

BILAN DES DÉCISIONS

Résumé de la séance d'ajournement du lundi 13 mai 2013

ADMINISTRATION

Demande d'aide financière - Fabrique de Saint-Jacques

Réception d'une demande d'aide financière par monsieur André Coderre, président, de la Fabrique de Saint-Jacques, pour un projet de rénovation du presbytère de Saint-Jacques;

Il a été résolu unanimement qu'un montant de 12 500 \$ soit accepté et versé à la Fabrique de Saint-Jacques, à titre de contribution aux organismes.

Audrey St-Georges, secrétaire-trésorière adjointe

La version en texte intégral des procès-verbaux est disponible sur le site Internet de la Municipalité à l'adresse suivante :
<http://www.st-jacques.org/index.jsp?p=62>

Également, des copies en format papier sont disponibles sur demande à la Mairie de Saint-Jacques, moyennant les frais exigibles.

Urbanisme et réglementation

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :

Le conseil municipal de Saint-Jacques, à sa séance ordinaire du 3 juin 2013, prendra connaissance d'une demande de dérogation mineure aux règlements d'urbanisme.

La demande porte sur le lot 4 021 456 situé sur la rue de Port-Royal et dans la zone R1-15.1. En effet, le propriétaire du lot 4 021 456 projette de le lotir pour créer les deux nouveaux lots 5 284 584 et 5 284 585. Le lot 5 284 584 aura une superficie de 610,2 m² et un frontage de 21,86 mètres tandis que le lot 5 284 585 aura une superficie de 585,7 m² et un frontage de 27,5 mètres. Ces deux lots auront une profondeur de 21,3 mètres.

Plus spécifiquement, la demande consiste à permettre que les deux lots 5 284 584 et 5 284 585 comportent une profondeur de 21,3 mètres au lieu de 27,5 mètres, et ce, tel qu'exigé à la grille des usages, des normes et des dimensions de terrains de la zone R1-15.1, annexée au règlement de zonage #55-2001 de la Municipalité de Saint-Jacques.

Le Conseil rendra sa décision à la séance du 2 juillet 2013, à la mairie de Saint-Jacques, 16, rue Maréchal, Saint-Jacques, le tout selon les dispositions du règlement municipal en vigueur.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

DONNÉ À SAINT-JACQUES, CE 4^e JOUR DU MOIS DE JUIN DE L'AN DEUX MILLE TREIZE.

Josée Favreau, g.m.a., directrice générale



AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :

Le conseil municipal de Saint-Jacques, à sa séance ordinaire du 3 juin 2013, prendra connaissance d'une demande de dérogation mineure aux règlements d'urbanisme.

La demande porte sur le lot 5 058 999 situé dans le rang Saint-Jacques, portant le numéro civique 2893 et localisé dans la zone A-103. En effet, le propriétaire du lot 5 058 999 projette d'utiliser les clôtures qu'il a installées pour fin de manège extérieur, malgré la localisation de ces clôtures, dont l'implantation déroge aux dispositions de l'article 11.13.4 du règlement de zonage 55-2001.

Plus spécifiquement, la demande consiste à permettre l'implantation des clôtures d'un manège extérieur pour chevaux sur la ligne de terrain et non à 9 mètres des lignes de terrains et également de permettre la localisation des ces clôtures à moins de 38 mètres d'une résidence voisine.

Le Conseil rendra sa décision à la séance du 2 juillet 2013, à la mairie de Saint-Jacques, 16, rue Maréchal, Saint-Jacques, le tout selon les dispositions du règlement municipal en vigueur.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande.

DONNÉ À SAINT-JACQUES, CE 4^e JOUR DU MOIS DE JUIN DE L'AN DEUX MILLE TREIZE.

Josée Favreau, g.m.a., directrice générale

Municipalité de Saint-Jacques

AIDE-MÉMOIRE Collecte de matières organiques



ACCEPTÉ

TOUS DÉCHETS DE TABLE ET DE PRÉPARATION DES ALIMENTS : (retirés de leur emballage)

Tout aliment cru ou cuit
Fruits, légumes et leurs pelures
Produits laitiers solides (fromages, yogourt, etc.)
Viandes, volailles, poissons et fruits de mer
Produits congelés, pains et pâtes alimentaires
Riz et céréales
Desserts
Café moulu et filtres, sachets de thé, tisane et infusion
Nourriture d'animaux domestiques
Coquilles d'oeuf, de noix et écales d'arachides
Bonbons
Aliments périmés



RÉSIDUS DE JARDIN :

Fleurs et plantes
Gazon, foin et paille
Feuilles d'arbre séchées, aiguilles de conifères
Sciure et copeaux de bois
Petites branches (moins de 1 cm de diamètre)



AUTRES SUBSTANCES

Items en papier ou carton souillé par des matières alimentaires (serviettes de table, assiettes de carton, boîte de livraison de pizza, etc.)



REFUSÉ

Mauvaise herbe montée en graine ou rampante
Bois, bûche et arbustes
Cendre de bois
Chaux
Briquettes de BBQ
Os
Excréments (chat, chien, humain peut contenir des pathogènes)



Produits liquides
Poussière d'aspirateur
Matériaux contaminés par des pesticides
Boîtes de repas pour emporter non-triés
Coquilles d'huître et de moules
Cheveux et poils d'animaux
Produits dangereux (RDD, bois traité)
Couches et produits sanitaires



CONSEILS PRATIQUES

Pour limiter les odeurs :

- Éviter de placer le bac au soleil
- Mettez du papier journal au fond du bac
- Envelopper les viandes et restes de table dans un sac en papier ou dans un journal
- Alternez les résidus de cuisine (humides) avec des matières sèches (feuilles mortes, papier journal)
- Mettez les résidus odorants (viande) dans le bac juste un peu avant la collecte
- Tondez votre gazon une ou deux journées avant la collecte ou laissez-le sécher avant de le mettre dans le bac
- Rincez le bac avec de l'eau et du savon doux ou une solution d'eau et de vinaigre

Mouches et vers blancs :

- Soupoudrez un peu de bicarbonate de soude dans votre bac
- Les vers sont des larves de mouches. Pour s'en débarrasser, aspergez-les avec du vinaigre blanc dilué à l'eau ou avec du sel

Les sacs acceptés :

- **Idéalement aucun sac** : déposez les matières directement dans le bac brun
- **Sacs en papier** : tous les types de sacs en papier sont compostables et acceptés
- Les sacs portant la mention « **compostable** ».

INFORMEZ-VOUS : 1 800 781-8111

Municipalité de Saint-Jacques

LES BONS COUPS! **Rendre le territoire plus convivial et sécuritaire pour les cyclistes**

Depuis plus de deux ans, la Municipalité de Saint-Jacques effectue un travail de planification et de concertation afin d'accroître la pratique du vélo sur son territoire. Ce travail a donné lieu à des réalisations qui viennent améliorer la qualité de vie dans la localité, tout en offrant une nouvelle avenue pour y découvrir ses attraits. Plusieurs étapes ont été nécessaires pour atteindre les premiers résultats au printemps 2012.

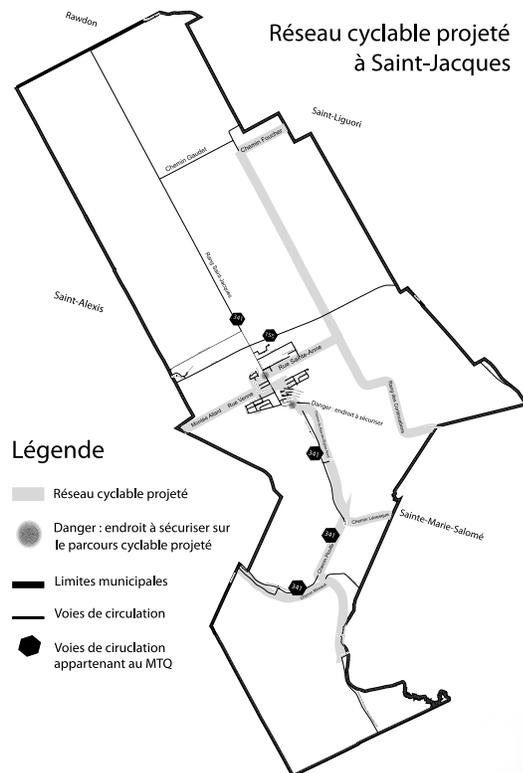
Depuis un bon moment, la planification du réseau cyclable à Saint-Jacques était une volonté municipale qui s'est concrétisée à l'intérieur du guide d'aménagement physique. C'est à l'automne 2011 que le conseil municipal confiait à un comité « ad hoc » formé par des élus, des employés municipaux et des citoyens adeptes de cyclisme, le mandat d'évaluer les différentes possibilités permettant d'accueillir les cyclistes à Saint-Jacques, en concevant des aménagements qui leur sont favorables.

Le comité a d'abord identifié les trajets les plus empruntés par les cyclistes ainsi que les obstacles à la sécurité à l'aide d'observations et de relevés sur le terrain. À partir de ces informations, le comité a planifié un réseau plus vaste, pouvant relier les points d'intérêts de la localité entre eux, tout en s'associant aux quatre municipalités limitrophes. De cette manière, la Municipalité de Saint-Jacques pourra, dans le futur, développer un réseau cyclable cohérent, à l'échelle régionale, puisqu'il est à ses débuts sur le territoire de la MRC de Montcalm.

Au fur et à mesure que les travaux du comité avançaient, des élus et des citoyens de la municipalité voisine, Saint-Alexis, se sont intéressés à cette initiative. Une rencontre a donc permis de confronter la vision de la première ébauche du réseau cyclable imaginé par le comité. Piste cyclable en site propre, bande cyclable ou voie partagée se sont avérés autant de possibilités à envisager. Cet échange fut l'occasion d'identifier les types d'aménagement cyclable les plus appropriés. Fort satisfaits, les deux milieux ont échangé sur les modalités d'une collaboration, tout en dégagant deux priorités pour le printemps 2012, aujourd'hui réalisées.

Comme premier grand geste, il fut convenu d'aménager une voie partagée sur la Montée Allard, rang reliant les deux municipalités et d'en répartir les coûts. En deuxième lieu, une carte illustrant le réseau cyclable imaginé pour Saint-Jacques a été réalisée. Cette carte pourra servir d'outil de communication auprès des municipalités contiguës, mais aussi auprès des instances régionales, afin de favoriser l'adhésion à un projet de réseau cyclable à l'échelle du territoire de la MRC.

Grâce à cet outil, la Municipalité de Saint-Jacques peut identifier le prochain tronçon à être aménagé, tout en faisant cheminer le projet au niveau régional.



Municipalité de Saint-Jacques

REVITALISER POUR LA PÉRENNITÉ DES FÊTES GOURMANDES DE LANAUDIÈRE

Territoire agricole où le développement agroalimentaire est en plein développement, Saint-Jacques accueille l'événement les Fêtes gourmandes de Lanaudière depuis 8 ans. Cet événement important vient renforcer les axes de développement agroalimentaires et agrotouristiques mis en priorité pour la communauté de Saint-Jacques.

Événement par excellence de la région pour découvrir les grands chefs cuisiniers, les artisans du secteur agroalimentaire et les produits régionaux, cette initiative locale a gagné en notoriété au cours des dernières années. En effet, cet événement accueille maintenant une clientèle provenant de la MRC (de Montcalm), de Lanaudière et de la région du Grand Montréal.



La Municipalité de Saint-Jacques contribue déjà au bon déroulement de l'événement en préparant le terrain et les infrastructures nécessaires à l'événement grâce à la mobilisation de ses ressources humaines. Et dans un souci de continuité, la municipalité a réalisé, dans le cadre de la démarche de revitalisation des trois dernières années, des projets qui sont complémentaires au bon fonctionnement des Fêtes gourmandes et qui contribuent au rayonnement de Saint-Jacques.

Ainsi, l'étude sur le stationnement, réalisée en 2011, qui donne des moyens pour offrir des espaces de stationnement adaptés aux réalités du village, par une meilleure signalisation, est l'une des réalisations qui a permis d'améliorer la gestion de ce grand événement.

De plus, la réfection de la rue Saint-Jacques, dont le réaménagement prévoyait une plus large place aux modes de transport actif ainsi qu'un embellissement du domaine public, a contribué à retenir la clientèle de passage pour l'événement. Aussi, les premiers aménagements cyclables, aux abords du village, se sont avérés un autre moyen pour les visiteurs de la région de venir aux Fêtes gourmandes à vélo de manière sécuritaire.

Enfin, les efforts consentis avec la mise en place d'un PIIA (plan d'implantation et d'intégration architecturale) ainsi qu'une subvention destinée aux propriétaires touchés par cet outil, sont autant d'efforts qui permettent d'embellir le village et de mettre en valeur son unicité. Plusieurs retombées sont déjà remarquables dont la venue de nouveaux commerces ainsi que l'amélioration générale de l'ambiance sur la rue Principale.

Finalement, ces efforts sont la preuve que la revitalisation est un processus complexe qui passe par une grande variété d'actions, inter reliées entre elles, et devant être réalisées en simultanée pour permettre de faire perdurer des initiatives locales.

Loisirs et Culture Saint-Jacques

Pour information :
Cynthia Lafortune, technicienne en loisirs
Service des loisirs et de la culture
loisir@st-jacques.org
450 839-3671, poste 7670

CAMP DE JOUR

Le camp de jour de Saint-Jacques sera en fonction du
25 juin au 16 août 2013.
Bienvenue à tous les jeunes de 5 à 12 ans.

Horaire d'été 2013 (semaine au choix)

Semaine 1 : Du mardi 25 juin au vendredi 28 juin 2013

Mercredi 26 juin 2013 - Havre familial, Sainte-Béatrix
www.havrefamilial.com

Semaine 2 : Du mardi 2 juillet au vendredi 5 juillet 2013

Mercredi 3 juillet 2013 - Camping et Parc d'amusement Atlantide
www.campingatlantide.ca/camping-atlantide.html

Semaine 3 : Du lundi 8 juillet au vendredi 12 juillet 2013

Mercredi 10 juillet 2013 - Le Cosmodôme
www.cosmodome.org

Semaine 4 : Du lundi 15 juillet au vendredi 19 juillet 2013

Mercredi 17 juillet 2013 - Centre des sciences de Montréal et Cinéma IMAX-Télus
www.centredessciencesdemontreal.com

Semaine 5 : Du lundi 22 juillet au vendredi 26 juillet 2013

Mercredi 24 juillet 2013 - L'Astuce, Centre d'amusement
www.l-astuce.com

Semaine 6 : Du lundi 29 juillet au vendredi 2 août 2013

Mercredi 31 juillet 2013 - Parc aquatique Super Aqua Club
www.superaquaclub.com

Semaine 7 : Du lundi 5 août au vendredi 9 août 2013

Mercredi 7 août 2013 - Camp Mariste
www.campmariste.qc.ca

Semaine 8 : Du lundi 12 août au vendredi 16 août 2013

Mercredi 14 août 2013 - Positivement cheval...
www.positivementcheval.com

Tarification 2013 :

1^{er} enfant : 40 \$ par semaine

2^e enfant : 30 \$ par semaine

3^e enfant et plus : 25 \$ par semaine

- Le service de garde sera ouvert du lundi au vendredi de 7 h 30 à 9 h et de 16 h à 17 h 30.
- Les coûts relatifs à ce service sont de 3 \$ par période pour un maximum de 6 \$ par jour.

LES FRAIS RELATIFS AU SERVICE DE GARDE SONT PAYABLES LE MATIN MÊME DU SERVICE RENDU, ET CE, SANS EXCEPTION.

Prenez note que des frais de retard de 5 \$ par 15 minutes seront facturés après 17 h 30.



IMPORTANT :

Le matin, les enfants sont attendus au parc de l'école Saint-Louis-de-France ou au Centre culturel du Vieux-Collège, 2, rue du Collège (pour les enfants qui fréquentent le service de garde entre 7 h 30 et 8 h 45). En fin de journée, les jeunes seront au parc Aimé-Piette, 81, rue Venne et en cas de pluie, ils seront au Centre culturel du Vieux-Collège.

Si votre enfant doit s'absenter, S.V.P. nous en informer en téléphonant au 450 839-3671, poste 7670.

Prenez note que le camp de jour sera fermé les lundis 24 juin et 1er juillet 2013 à l'occasion de la Fête nationale et de la Fête du Canada.

Utilisation des terrains de tennis

Les terrains de tennis sont maintenant accessibles. Afin d'avoir accès à cet équipement, les utilisateurs doivent se procurer une clé (dépôt de 20 \$) à la mairie selon les heures d'ouverture. Également, les règles d'utilisation sont disponibles au Service des loisirs et de la culture. Veuillez prendre note que les terrains seront réservés pour la tenue de cours.

L'horaire de disponibilité sera affiché sur les terrains de tennis et sur le site Web de la municipalité sous l'onglet Loisirs et culture. Bonne saison de tennis!

INSCRIPTIONS HOCKEY MINEUR

Les inscriptions pour le hockey mineur auront lieu du 3 au 14 juin 2013. Vous devez remplir le formulaire d'inscription et le déposer avec votre paiement à la mairie ou par la poste : Municipalité de Saint-Jacques, 16, rue Maréchal, Saint-Jacques (QC) J0K 2R0.

Les inscriptions tardives auront lieu du 5 au 16 août 2013 à la mairie de Saint-Jacques et des frais de pénalité seront facturés. Dans ce cas, veuillez prévoir un chèque additionnel, d'un montant de 50 \$ par inscription, au nom de l'Association de hockey mineur de Joliette-Crabtree (AHMJC), sauf si vous êtes un nouveau résident et un nouveau membre de l' AHMJC.

Catégorie	Groupe d'âge (année de naissance)	Frais d'association et de glace	Courriel
*pré-novice 4 ans	Du 1er janvier 2009 Au 31 décembre 2009	500 \$	prenovice@ahmjc.org
**pré-novice 5 et 6 ans	2007 - 2008	500 \$	prenovice@ahmjc.org
Novice 7 et 8 ans	2006 - 2005	675 \$	novice@ahmjc.org
Atome 9 et 10 ans	2004 - 2003	775 \$	atome@ahmjc.org
Pee-wee 11 et 12 ans	2002 - 2001	775 \$	peewee@ahmjc.org
Bantam 13 et 14 ans	2000 - 1999	775 \$	bantam@ahmjc.org
Midget 15-16 et 17 ans	1998 - 1997 - 1996	810 \$	midget@ahmjc.org
Junior 18-19-20 et 21 ans	1995 - 1994 1993 - 1992	675 \$	junior@ahmjc.org

* Les joueurs pré-novices 4 ans doivent être accompagnés d'un parent sur la glace.

Pour obtenir des renseignements sur les inscriptions qui auront lieu à la mairie de Saint-Jacques, contactez le Service des loisirs et de la culture.

Utilisation des terrains de pétanque

Les terrains de pétanque sont dorénavant accessibles pour l'ensemble des citoyens. Afin d'avoir accès à cet équipement, les utilisateurs doivent se procurer une clé (dépôt de 20 \$) à la mairie selon les heures d'ouverture. Les règles d'utilisation sont disponibles au Service des loisirs et de la culture. Veuillez prendre note que les terrains seront réservés tous les mardis soirs du 1^{er} mai au 2 septembre et pour la tenue de tournois.

L'horaire de disponibilité sera affiché sur les terrains de pétanque et sur le site Web de la municipalité sous l'onglet Loisirs et culture. Bonne saison de pétanque!



L'été c'est le temps des vacances, si vous avez décidé de prendre vos vacances au Québec, voici quelques titres qui pourraient vous intéresser.

Montréal et Québec – itinéraires

Le Québec des îles

Guide des plus beaux villages du Québec

Répertoire des lieux de marche au Québec

Le Québec en 30 boucles : Les circuits préférés des cyclistes du Québec.



Routeur Wi-Fi

La bibliothèque de Saint-Jacques est maintenant dotée d'un routeur Wi-Fi (borne sans fil). Grâce au service sans fil, les usagers possédant un ordinateur portable peuvent se connecter à notre réseau et naviguer gratuitement sur Internet.

Durant tout le mois de juin nous exposerons des nouveautés documentaires que vous pourrez emprunter. Voici quelques uns des sujets traités dans ces livres...

Encyclopédie des chats et des chiens

La mode entre 1860 et 1980

Les voitures et les motos de légende

Les splendeurs du monde

Charlie Chaplin

Le paranormal

... et plusieurs autres, ainsi que des biographies.

La santé des enfants

Comprendre l'art

Les locomotives

Les massages

Les champignons



Conte du samedi

Ce printemps nous proposons un conte pour enfants à tous les premiers samedis du mois. L'expérience fut concluante. Vous appréciez que la bibliothèque vous offre ces matinées de détente avec vos enfants. Nous ferons relâche cet été mais cette activité sera de retour dès le samedi 7 septembre à 10 h 30. De plus, chaque enfant présent pourra participer à un tirage dont nous dévoilerons le gagnant en décembre prochain.

Bibliothèque Marcel-Dugas



Chaque vie mérite d'être racontée



Nous avons reçu une offre intéressante. L'association « J'écris ma vie » offre des ateliers pour accompagner ceux et celles qui désirent écrire leur autobiographie. Pourquoi écrire sa vie?

Pour se rappeler, mieux se connaître ou pour laisser un héritage à ceux qui viendront après. Les ateliers s'adressent aux personnes de tout âge.

Avant de mettre en place ces ateliers, nous aimerions savoir si vous êtes intéressés. Pour de plus amples renseignements ou pour vous inscrire, vous pouvez téléphoner à la bibliothèque au 450 831-2296.



La Quinzaine du livre de Lanaudière a connu un franc succès, 231 coupons de participation ont été remplis. Mesdames Danielle Dupuis (catégorie adulte) et Ève Labarre (catégorie enfant) ont reçu un chèque-cadeau de la librairie René Martin. Merci à tous ceux et celles qui ont participé et félicitations aux gagnantes.

HORAIRE D'ÉTÉ

**Du 23 juin au
2 septembre
inclusivement**

Lundi, 13 h à 18 h

Mardi, 13 h à 16 h

Jeudi, 13 h à 20 h



Semaine de vacances

Pour une première fois, cet été, la bibliothèque fermera ses portes pour une période de vacances.

La bibliothèque sera fermée durant la semaine du 28 juillet et nous serons de retour le lundi 5 août.

**Bon été, bonnes vacances
et bonnes lectures.**

La bibliothèque, c'est gratuit!

NOTRE HORAIRE

Lundi	14 h à 20 h
Mardi	14 h à 18 h
Jeudi	14 h à 20 h
Samedi	10 h à 12 h



Des nouvelles de vos organismes



Un projet collectif pour la continuité D'UNE PRATIQUE COLLECTIVE!

Transmission de la danse traditionnelle en Nouvelle-Acadie

Les Petits Pas Jacadiens (PPJ) ont pour projet de réactiver la pratique de la danse traditionnelle dans notre communauté, la Nouvelle-Acadie (Saint-Jacques, Saint-Alexis, Sainte-Marie-Salomé et Saint-Liguori). Le projet **Transmission de la danse traditionnelle en Nouvelle-Acadie**, s'échelonnant sur un an, débutera en septembre prochain. Il a pour objectif de permettre la continuité d'une pratique traditionnelle sociale et collective, tout en impliquant la communauté dans sa transmission.

En partenariat avec le **Club FADOQ de l'Amitié Saint-Jacques**, Les Petits Pas Jacadiens souhaitent offrir, à des personnes ou à des familles de la Nouvelle-Acadie, la possibilité de transmettre les danses qu'ils pratiquent ou qu'ils pratiquaient dans leurs fêtes familiales. Ceux-ci seront accompagnés d'un médiateur du patrimoine vivant dans le transfert de leurs connaissances.

Des ateliers de transmission seront offerts aux membres des clubs FADOQ de la Nouvelle-Acadie ainsi qu'à toute personne désirant participer à ce projet collectif. Plaisir et échanges seront assurément au rendez-vous! Encadrés par leurs aînés, les enfants et les petits-enfants des participants seront invités à prendre part au projet en apprenant les danses traditionnelles de leur collectivité. En dernier lieu, la population de la Nouvelle-Acadie sera conviée à des veillées de danse traditionnelle intergénérationnelle.



« Nous souhaitons que la danse traditionnelle retrouve une place dans les fêtes de notre communauté », lance Philippe Jetté, président des **Petits Pas Jacadiens**. Il ajoute : « Par la réussite de ce projet collectif majeur, la continuité de la pratique de nos danses traditionnelles est assurée puisqu'elle est prise en charge par la communauté et ses différentes générations. »

Pour participer au projet ou pour obtenir de plus amples informations, communiquez avec votre club FADOQ ou avec Philippe Jetté, coordonnateur du projet, au 450 397-2313 ou par courriel à info@lespetitspasjacadiens.com.

Source : Philippe Jetté
Coordonnateur de projet, Les Petits Pas Jacadiens (PPJ)
Téléphone : 450 397-2313
info@lespetitspasjacadiens.com

Des nouvelles de vos organismes



RASSEMBLER
POUR AIDER • AIDER POUR
RASSEMBLER



Avis de nomination

Président de la campagne de financement 2013

Campagne Centraide Lanaudière 2013 Un réseau d'entraide toujours plus fort !

Joliette, le 3 mai 2013– Centraide Lanaudière est heureux d'accueillir dans son équipe Monsieur Marc-André Vaillancourt, à titre de président pour sa campagne de financement 2013.

Depuis septembre 2012, Monsieur Vaillancourt occupe les fonctions de directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Montcalm. Figure bien connue de la scène politique municipale et métropolitaine, Marc-André Vaillancourt mène une brillante carrière marquée par plus de 30 années d'expertise en gestion urbaine et municipale, ainsi qu'en développement économique. Ces diverses expériences professionnelles lui permettent d'affirmer ses talents assurés de leader, de rassembleur et de négociateur, tout en démontrant son esprit créatif et visionnaire.

Son parcours professionnel l'a amené à bien connaître les organismes communautaires et humanitaires. Il a effectué plusieurs missions à l'international dans des pays du tiers monde, notamment en Afrique et en Haïti où il a vu et vécu de cruelles réalités. Au sein de l'Union des municipalités de banlieue sur l'île de Montréal (UMBM) de 1990 à 2000 de même qu'au Comité de transition de Montréal en 2001, on lui a confié la responsabilité des relations avec les organismes du milieu. Œuvrant étroitement avec eux, il a su s'approprier les problématiques sociales et économiques vécues dans la métropole ainsi que les enjeux et défis auxquels sont généralement confrontés les organismes communautaires au Québec.

Lanaudois d'adoption, Monsieur Vaillancourt réside depuis près d'un an dans la MRC de Montcalm. Cette nouvelle réalité jumelée à ses responsabilités de directeur général de la MRC de Montcalm l'ont confronté hâtivement aux besoins criants des diverses organisations du territoire qui interpellent les missions de Centraide. Monsieur Vaillancourt aborde donc son nouveau mandat avec beaucoup d'enthousiasme et de détermination à faire de la campagne 2013 une réussite et à contribuer ainsi, toujours davantage, à agir sur la pauvreté et les facteurs de vulnérabilité des gens d'ici. Déjà à l'œuvre à mettre en place son cabinet de campagne, il invite toute personne ayant des disponibilités et l'envie de contribuer à la cause à le contacter.

Rappelons que la campagne de financement 2013 sera lancée en septembre prochain - date à laquelle sera dévoilé l'objectif vers lequel tous les efforts tendront - pour se poursuivre tout l'automne, et ce, aux quatre coins de Lanaudière.

Merci de nous donner le pouvoir d'aider.

Sylvie Savoie
Directrice générale
Centraide Lanaudière

Des nouvelles de vos organismes



AUX PORTES DE L'ÉTÉ

**Nos conférences sont terminées,
mais plein de belles activités sont au programme!**



Le 8 juin 2013, la journée sera consacrée à un atelier de fabrication de « Pas de jardin & auges alpines » sous la supervision de Raymonde Cournoyer. Le tout se déroulera au Jardin de la Passion Labri, en collaboration avec les Coop Profid'Or et le Centre de Jardin Delorme de Rawdon.

Nous visiterons, certains soirs de semaine, des jardins dans la région de Lanaudière dont La Lavande à Soi de Saint-Alexis qui fait partie de nos nouveaux membres associés. Nous aurons aussi une journée de visites le 13 juillet 2013. Comme nous échelonnerons nos visites selon les « saisons de floraisons », nous n'avons pas encore toutes les confirmations. N'hésitez pas à nous téléphoner pour avoir plus d'informations sur ces visites.

Le 27 juillet 2013, nous visiterons des jardins et une pépinière dans la belle région de Portneuf dont :



- Le Jardin de madame Suzie Ross, un magnifique jardin de 25 000 pi²
- Le Jardin FloreSsens où nous dînerons dans un décor grandiose environ 150 000 pi². (Deux guides seront mis à notre disposition.)
- La pépinière Les Vivaces du Merle Bleu nous attend en après-midi. Une quantité impressionnante de plantes vivaces nous sera offerte à 25 % de rabais pour notre groupe.
- Si le temps nous le permet nous visiterons le jardin de Micheline et Paul-Henri Fortier.

Le voyage se fait en autocar de luxe :

Date : Samedi 27 juillet 2013

Heure : 8 h le matin retour pour 18 h

Endroit : Le stationnement de l'église Saint-Jacques

Coût : 45 \$ pour les membres et 55 \$ pour les non-membres

Apportez vos souliers de marche, vos chaises et votre dîner s.v.p.

Réservation : Monique Labrèche au 450 839-2315

Pour infos : Jeanne d'Arc Patenaude au 450 759-6907

Suzie Bonin, vice-présidente de la SHÉNA.

Des nouvelles de vos organismes



**SOCIÉTÉ D'ORNITHOLOGIE
DE LANAUDIÈRE**

C.P. 339, Joliette, Qc, J6E 3Z6

www.sollanaudiere.com • info@sollanaudiere.com

Voici nos conférences et activités à venir. Vous trouverez tous les détails de ces activités sur notre site Internet www.sollanaudiere.com

Samedi 8 juin 2013 - Visite du jardin ailé de Gilles Lacroix

Nous visiterons le jardin ailé de Gilles Lacroix. Un jardin de 4 acres complètement aménagé pour les oiseaux. On y retrouve au delà de 100 espèces de plantes pour les oiseaux de façon à ce qu'ils retrouvent des fruits et des graines durant les 4 saisons. Une soixantaine de nichoirs sont installés et une trentaine de mangeoires. Plus de 117 espèces ont été relevés sur le terrain, l'été ce sont une trentaine que l'on peut voir. Près de trente espèces nichent au Jardin ailé. Gilles Lacroix est un des chroniqueurs à l'émission 1-888-OISEAUX et co-auteur du livre *Le Grand livre pour attirer les oiseaux chez soi*. Le point de rencontre se fera à 8 h dans le stationnement du McDonald situé au 630, Montée des Pionniers à Lachenaie (dans le centre commercial du Costco, à l'intersection des autoroutes 40 et 640). Apportez votre dîner et vos jumelles. Apportez votre appareil photo, à la fin de cette visite il nous sera possible de demeurer sur place pour faire de la photo d'oiseaux. Prière de vous inscrire auprès de Benoit Piquette à lespics@live.ca.

Dimanche 9 juin 2013 - Randonnée à vélo, piste cyclable à Notre-Dame-des-Prairies

Guides : Bertrand Dumont et Luc Gauthier. Le point de rencontre aura lieu dans le stationnement du parc Amable-Chalut, adjacent à l'hôtel de ville de Notre-Dame-des-Prairies, au 225, boulevard Antonio-Barrette, à 8 h 45. La randonnée devrait durer environ 3 heures. Difficulté de la randonnée : facile sur 14 km, la randonnée se fait sur pavé et poussière de roche. À la fin de la randonnée, vers 12 h, nous compléterons les feuillets d'observation sur les bancs, près de l'hôtel de ville. Prévoir du chasse-moustiques, des jumelles, une caméra, de l'eau, un dîner... et votre vélo.

Veuillez vous inscrire auprès de Bertrand Dumont à bertranddumont@hotmail.com.

Mercredi 12 juin 2012 - Conférence sur les corvidés par Claude Ducharme

Les corvidés sont souvent classés parmi les oiseaux les plus intelligents. Mais qu'est-ce que l'intelligence? Comment la reconnaître chez les oiseaux? Après un aperçu des corvidés québécois, on passe à l'analyse d'une série de comportements étonnants observés chez des corvidés à travers le monde. Conclusion : où s'arrête l'oiseau et où commence l'humain? C'est donc un rendez-vous à 19 h au 34, 1^{ère} avenue, Notre-Dame-des-Prairies, 2^e étage, entrée par l'escalier sur le côté gauche de l'édifice.

Admission : 2 \$ pour les membres, 4 \$ pour les non-membres.

Samedi 15 juin 2013 - Sortie aux merlebleus et aux passereaux à Sainte-Marcelline-de-Kildare et à Saint-Alphonse-Rodriguez

Guide : Gilles Desrochers. Rendez vous à 8 h 30 à la Plage municipale de Sainte-Marcelline-de-Kildare, au Lac des Français, comme point de ralliement. Le covoiturage sera de mise. Gilles effectuera une tournée des nichoirs à Merles bleus de l'Est et vous fera découvrir les passereaux qui séjournent dans ce petit coin de Lanaudière. Apportez votre dîner et du chasse-moustiques (au besoin). En cas de mauvais temps, l'activité sera remise au lendemain. Prière de vous inscrire auprès de Gilles Desrochers à balbuzarddesrochers@hotmail.com.

Informations : Luc Foisy 450 759-8987 - Jeanne d'Arc Patenaude pour la SOL

Des nouvelles de vos organismes



HOREB SAINT-JACQUES
Maison d'accueil
et de ressourcement spirituel

HOREB Saint-Jacques

122, rue Saint-Jacques, Saint-Jacques • Tél. : 450 839-7717

La Chapelle de la Maison Horeb Saint-Jacques est ouverte pour adoration silencieuse tous les jours de 8 h à 21 h.

ACTIVITÉS JUIN 2013

Calendrier adultes

13 au 16 juin 2013 - Jeudi 19 h au dimanche 13 h

CHRISTOTHÉRAPIE RENOUVELLÉE :

« **GUÉRISON DES BLESSURES DE LA VIE** »

Équipe : Horeb et prêtre

Calendrier enfants de 6 à 10 ans

14 juin 2013 - Vendredi de 19 h à 20 h 15

LES BREBIS DE JÉSUS

La Chapelle de la Maison Horeb Saint-Jacques est ouverte pour adoration silencieuse tous les jours de 8 h à 21 h.

NOUVEAUTÉ :

Soirées de prières à tous les lundis soirs de 19 h à 20 h animées par des laïcs. Ces soirées de prières sont différentes à chaque semaine selon l'animateur.

Possibilité de faire des réservations de salles.

Endroit idéal pour :

Congrès, organismes, mouvements, retraites, sessions, conférences, réceptions, cours de formation, célébrations, fêtes familiales, démarche de foi, accompagnement, séjour personnel...

A votre disposition, vastes salles entièrement équipées : Chapelle, chambres doubles, chambres simples, ascenseur, vaste terrain pour promenade, cuisine québécoise traditionnelle

Information : Steve Pepin 450 839-7717

Site Internet : info@horebsaintjacques.com

AVIS aux intéressés



Si vous aimez le plein air, la vie en groupe et les jeunes, les Scouts de Saint-Jacques sont à la recherche d'animateurs.

Pour information, veuillez contacter

Myriam Ricard au 450 839-9034 ou
Sophie Lemelin au 450 439-5789.



Résidence
Nouvelle-Acadie

Logements à louer à la Résidence Nouvelle-Acadie

Située en plein centre du noyau villageois de Saint-Jacques, la Résidence Nouvelle-Acadie bénéficie d'un emplacement calme et boisé tout en se trouvant à proximité des services tels que pharmacie, clinique, église, institutions financières, marché d'alimentation, etc.

Munie d'installations modernes, la Résidence offre des logements adaptés pour les personnes autonomes ou en perte d'autonomie. En plus d'inclure le service des repas, l'entretien ménager et un service d'accompagnement, la Résidence Nouvelle-Acadie procure à ses résidents un milieu de vie sécuritaire, où il fait bon vivre.

Vous pouvez vous placer sur une liste d'attente pour les studios 3 ½ et 4 ½ à louer. Un crédit d'impôt est disponible pour les personnes de 70 ans et plus.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter
Mme Thérèse Beauchamp, directrice, au 450 839-2119.



Des nouvelles de vos organismes



Société de Généalogie de Lanaudière

Un groupe de bénévoles sous la direction de M. Claude Lambert a travaillé à la rédaction d'un nouveau répertoire de baptêmes, mariages, sépultures et annotations, en cinq volumes, pour Saint-Jacques.

Tome 1, Baptêmes, Mariages, Sépultures, 1774-1825	no 125	35 \$
Tome 2, Baptêmes, Mariages, Sépultures, Annotations 1826-1850	no 126	45 \$
Tome 3, Baptêmes, Mariages, Sépultures, Annotations 1851-1900	no 127	45 \$
Tome 4, Baptêmes, Mariages, Sépultures, Annotations 1901-1950	no 128	40 \$
Tome 5, Baptêmes, Mariages, Sépultures, Annotations 1951-2011	no 129	35 \$

Vous pouvez vous procurer ces volumes à notre bibliothèque au 200, boulevard de l'Industrie, à Joliette. (Les cartes de crédit ne sont pas acceptées.) Vous pouvez visiter notre site Internet www.sgl.lanaudiere.net pour connaître la liste complète de nos publications et nos heures d'ouvertures.

Notez que l'horaire est différent du 24 juin au 2 septembre inclusivement.
La bibliothèque sera ouverte les mardis et jeudis de 9 h à 16 h et les vendredis de 13 h à 21 h.



CRÉVALE
Comité régional pour la valorisation de l'éducation .org

Attention : examen en cours!

En cette fin d'année scolaire, les étudiants doivent fournir efforts et concentration pour réussir leurs examens et travaux. Cette effervescence touche également la vie en entreprise, puisque les employeurs doivent gérer des horaires variés. Pour alléger cette tâche, il est possible, de concert avec les employés-étudiants, de prévoir leurs besoins en vue de la période des examens. Employeurs, n'hésitez pas à demander à vos employés étudiants s'ils ont besoin de congés ou d'un horaire moins chargé; ils comprendront que leur réussite est importante pour vous.

Blitz de fin d'année : une petite carte virtuelle?

Avec la belle saison vient souvent une diminution de la motivation. Vous cherchez une façon simple et gratuite d'encourager les jeunes et moins jeunes de votre entourage? Le CRÉVALE vous propose d'envoyer, en quelques clics, une carte d'encouragement virtuelle. Quelques modèles attrayants sont disponibles sur le site Internet du CRÉVALE. Ayez en main l'adresse de courriel du destinataire de votre mot d'encouragement.



Du nouveau sur le site du CREVALE



Pour faciliter la recherche parmi ses nombreuses chroniques, le CRÉVALE vous propose un nouveau système de classement. Vous pouvez donc accéder à ces textes par date, selon l'ancienne méthode, ou par sujet. Plutôt pratique... Voyez vous-même, visitez notre le site Internet www.crevale.org

L'équipe du Comité régional pour la valorisation de l'éducation
450 758-3585 - CREVALE.org - OSER-JEUNES.org

Invitation

Groupe Entraide et Amitié de Saint-Jacques

Les membres du groupe Entraide et Amitié vous invitent à un dîner communautaire pour souligner la fête des Pères. Cette activité se tiendra :

Date : lundi 10 juin 2013
Heure : 11 h 30
Endroit : Sous-sol de l'église
Saint-Jacques,
102, rue Saint-Jacques
Coût : 12 \$ / personne

Pour information, veuillez communiquer avec madame Fleur-Ange Perreault 450 839-2989. (Transport disponible sur demande).

Bienvenue à tous les citoyens
et citoyennes!



Information Saint-Jacques



ARROSAGE "ÉTÉ" - PÉRIODES PERMISES

Le mardi : de 20 h à 22 h pour les numéros civiques pairs

Le jeudi : de 20 h à 22 h pour les numéros civiques impairs.

Les citoyens sont priés de respecter ces périodes d'arrosage en vigueur.

Advenant le non respect, des constats d'infraction seront émis aux contrevenants.

MERCI D'UTILISER L'EAU POTABLE RAISONNABLEMENT



ÉLECTION MUNICIPALE 2013

Comme dans toutes les municipalités du Québec, une élection se tiendra dans la municipalité de Saint-Jacques le dimanche 3 novembre 2013. La Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités prévoit également la tenue d'un vote par anticipation (VPA); celui-ci aura lieu le dimanche 27 octobre 2013. Plusieurs postes doivent donc être comblés à chacune de ces deux journées.

Ainsi, la présidente d'élection est actuellement à la recherche de personnes pour combler les postes suivants, dans le cadre de l'élection générale du 3 novembre 2013 (incluant le VPA) :

- scrutateurs;
- préposés à l'accueil;
- préposés à l'information et au maintien de l'ordre (PRIMO);
- secrétaires;
- membres de la table de vérification de l'identité.

Toute personne intéressée par l'un de ces postes est invitée à se présenter pour remplir un formulaire de demande d'emploi disponible au Bureau de la présidente d'élection et directrice générale de la municipalité de Saint-Jacques, situé à la mairie de Saint-Jacques, 16, rue Maréchal ou à imprimer le formulaire disponible sur le site Internet et de le faire parvenir à la même adresse.

Prenez note que la période de mise en candidature pour l'élection municipale sera du 20 septembre au 4 octobre 2013, 16 h 30 inclusivement. Des informations à ce sujet peuvent être obtenues au numéro de téléphone 450 839-3671, poste 7610 ou sur notre site Internet au [www.st-jacques.org/election municipale](http://www.st-jacques.org/election_municipale)

Josée Favreau, g.m.a., directrice générale

PUBLIREPORTAGE : Nos entreprises

Votre entreprise est établie à Saint-Jacques depuis plus de 20 ans? Vous souhaitez bénéficier gratuitement d'un publireportage soulignant l'apport de votre entreprise au rayonnement de votre municipalité?

La Municipalité de Saint-Jacques relance l'initiative d'une série de publireportages ayant pour but d'encourager les entreprises qui sont établies à Saint-Jacques depuis au moins 20 ans et de faire connaître leurs produits et services sur le territoire. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez contacter Karine Vézina, agente de communication au 450 839-3671, poste 7620 ou à communication@st-jacques.org.

Machine à écrire à vendre

La Municipalité de Saint-Jacques désire obtenir des offres concernant la vente d'une machine à écrire antique.

Descriptions : Machine à écrire Olivetti Lexikon 80, 1948. Capot en aluminium recouvrant le mécanisme jusqu'au chariot de couleur beige clair datant de 1948. Cette machine à écrire est entièrement mécanique, sans processeur, sans électricité. Seulement des engrenages, des leviers, des ressorts et des articulations.



La Municipalité, sans obligation envers les soumissionnaires, ne s'engage pas à accepter une soumission reçue. Prière de faire votre offre sur papier, en lettres moulée en indiquant le prix, la date, votre nom et adresse ainsi que votre signature.

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec la directrice générale, madame Josée Favreau, au 450 839-3671, poste 7610.